



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

NIVEAU AVANCÉ

# Déployer l'IA et réussir *la conduite du changement.*

Passer des expérimentations individuelles à l'adoption organisée : en deux jours, chaque dirigeant construit le plan de déploiement IA de son organisation — diagnostic de maturité, portefeuille de cas d'usage priorisés par valeur et faisabilité, pilotes aux critères de succès mesurables, charte d'usage et gouvernance alignées sur le calendrier réel de l'AI Act, plan d'accompagnement des équipes et feuille de route 6-12 mois — présenté et challengé en fin de session, avec des ordres de grandeur honnêtes plutôt que des promesses.

DURÉE

**2  
jours**

14 heures

FORMAT

**Inter · Intra**

Présentiel ou distan-  
ciel

PUBLIC

**Dirigeants & comités de direc-  
tion**

CERTIFICA-  
TION

**Attestation**

À PROPOS DE LA FORMATION

## Déployer l'IA et réussir la conduite du changement : de l'expérimentation à l'adoption.

Passer des expérimentations individuelles à l'adoption organisée : en deux jours, chaque dirigeant construit le plan de déploiement IA de son organisation — diagnostic de maturité, portefeuille de cas d'usage priorisés par valeur et faisabilité, pilotes aux critères de succès mesurables, charte d'usage et gouvernance alignées sur le calendrier réel de l'AI Act, plan d'accompagnement des équipes et feuille de route 6-12 mois — présenté et challengé en fin de session, avec des ordres de grandeur honnêtes plutôt que des promesses.

**DURÉE**

**2 jours**

14 heures

**FORMAT**

**Inter · Intra**

Présentiel ou distanciel

**NIVEAU**

**Avancé**

**PÉDAGOGIE**

**Active**

Petits groupes

**CERTIFICATION**

**Attestation**

Attestation délivrée

## Objectifs pédagogiques

---

- Établir le diagnostic de maturité IA de son organisation sur une grille multi-axes — usages réels y compris non encadrés, données, compétences, processus, gouvernance existante — en le confrontant aux repères sectoriels publiés (Eurostat, Bpifrance), puis en dégager les forces et les écarts qui fondent le plan de déploiement et constituer l'inventaire de ses cas d'usage candidats.
- Construire un portefeuille de cas d'usage priorisés selon une matrice valeur × faisabilité, en justifiant le score et le rang de chaque cas retenu, différé ou écarté.
- Concevoir un pilote démonstratif : périmètre délimité, utilisateurs identifiés, critères de succès mesurables fixés avant le lancement, durée bornée et règle de décision explicite en sortie (étendre, ajuster ou arrêter).
- Rédiger la charte d'usage IA de son organisation et formaliser son schéma de gouvernance (rôles, responsabilités, gestion des données), en s'appuyant sur les référentiels publics (CNIL, ANSSI) et sur les obligations de déployeur du règlement (UE) 2024/1689 (AI Act), dont le plan de littératie répondant à l'obligation de l'article 4, applicable depuis le 2 février 2025 (cf. module 3) — sans constituer une prestation de mise en conformité.
- Bâtir le plan d'accompagnement des équipes — cartographie des résistances, plan de formation par population articulé au plan de littératie, relais internes, jalons de communication — selon des méthodes de conduite du changement éprouvées.
- Consolider la feuille de route de déploiement à 6-12 mois, assortie d'indicateurs d'adoption exprimés en ordres de grandeur honnêtes, et la défendre devant un comité de direction en argumentant les décisions demandées.

## Public visé

---

Dirigeants et membres de comités de direction : chefs d'entreprise, directeurs généraux, directeurs de filiale ou de business unit, secrétaires généraux, DAF, DRH et DSI associés aux arbitrages, directeurs de la transformation. La formation s'adresse aux directions qui constatent des usages IA dispersés — ou un retard assumé — et veulent structurer un déploiement à l'échelle de l'organisation. Elle gagne à être suivie par deux ou trois membres d'un même comité de direction, mais reste pleinement exploitable par un dirigeant seul.

## Prérequis

---

Exercer une responsabilité de direction ou participer aux arbitrages du comité de direction. Pratique confirmée d'un assistant IA généraliste en contexte professionnel (usage régulier : rédaction, analyse, synthèse) — la formation ne revient ni sur les fondamentaux d'utilisation ni sur le choix initial des outils, couverts par les formations d'initiation du catalogue. Chaque participant apporte les éléments de son organisation : état des usages IA constatés (même informels), organigramme ou description des fonctions, deux ou trois processus candidats et les chiffres d'activité utiles aux arbitrages — la checklist de préparation correspondante est adressée à J-7 via la plateforme LMS, avec une relance à J-2. Les travaux de chacun restent confidentiels et les données sensibles sont anonymisées avant tout usage en atelier. Matériel : chaque participant vient avec son ordinateur portable — non verrouillé pour les outils IA utilisés — et un compte d'assistant IA professionnel actif ; la liste des outils compatibles et des fonctions attendues est communiquée à J-7 et, à défaut de compte, Akademia fournit un compte de formation (un à deux postes de prêt configurés sont prévus en présentiel). Accès internet requis ; en distanciel : caméra, micro et, idéalement, double écran.

# Quatre modules progressifs pour monter en compétences.

JOUR 1

## Jour 1 — Diagnostiquer et prioriser

Du constat lucide des usages réels au portefeuille de cas d'usage priorités et au pilote cadré.

MODULE

01.

3H30

## Diagnostiquer la maturité IA de son organisation

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL

« Établir le diagnostic de maturité IA de son organisation sur une grille multi-axes — usages réels y compris non encadrés, données, compétences, processus, gouvernance — en tirer les forces et les écarts, puis constituer l'inventaire de ses cas d'usage candidats. »

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Où en sont vraiment les entreprises : en 2025, 20 % des entreprises de l'Union européenne (10 salariés et plus) utilisent des technologies d'IA, contre 13,5 % en 2024, avec un écart marqué entre grandes entreprises (environ 55 %) et petites (environ 17 %) (Eurostat, décembre 2025) ; en France, environ un tiers des PME et ETI ont adopté l'IA — dans environ la moitié des cas via des solutions gratuites ou prêtes à l'emploi —, 94 % l'utilisent pour optimiser l'existant, et 57 % des dirigeants déclarent ne pas avoir de stratégie IA (Bpifrance Le Lab, juin 2025) — situer son organisation dans ce paysage sans complaisance ni catastrophisme.
- Pourquoi les déploiements s'arrêtent : côté systèmes d'IA d'entreprise spécialisés (hors assistants généralistes, largement adoptés), 60 % des organisations en ont évalué, 20 % ont atteint le stade du pilote et environ 5 % la production ; la cause avancée par l'étude n'est ni la qualité des modèles ni la réglementation, mais l'approche de déploiement (MIT, « State of AI in Business », 2025). Le principe 10-20-70 : l'essentiel de la valeur se joue dans les personnes et les processus, davantage que dans l'algorithme et la technologie (BCG, 2026).
- La grille de diagnostic multi-axes : usages réels — y compris les usages individuels non encadrés (« IA fantôme ») qu'il s'agit de révéler sans les sanctionner —, données (disponibilité, qualité, sensibilité), compétences (qui maîtrise quoi, à quel niveau), processus candidats, gouvernance et conformité existantes, appétence et freins des équipes.

- Les quatre profils de dirigeants face à l'IA (sceptiques, bloqués, expérimentateurs, innovateurs — Bpifrance, 2025) et les trois freins récurrents : coûts perçus, confidentialité et souveraineté des données, difficulté à identifier les cas d'usage — autant de points que le plan de déploiement devra traiter explicitement.
- D'où viennent les bons cas d'usage : partir des irritants réels (tâches répétitives, goulots, délais, non-qualité), croiser par fonction (relation client, administratif, production, gestion), se méfier du cas « vitrine » copié d'un autre secteur ; méthodes de recensement : entretiens ciblés, atelier métiers, analyse des processus.
- L'IA en appui du diagnostic (catégories de capacités, posture multi-éditeurs) : structurer les constats, consolider des entretiens, faire ressortir forces et écarts — avec la règle d'or : l'IA reformule des faits fournis et cite ses sources, elle n'invente pas ; vérification humaine systématique ; aucune donnée nominative, client ou stratégique non autorisée n'est téléversée.

---

#### **MISE EN PRATIQUE**

Atelier « Diagnostic » : chaque dirigeant renseigne la grille de maturité multi-axes sur SON organisation, avec l'IA en appui pour structurer forces et écarts, puis restitution flash challengée par les pairs (« quels usages officiels n'avez-vous pas vus ? ») ; en fin de module, chacun dresse l'inventaire de ses cas d'usage candidats — 8 à 15 pistes issues d'un brainstorming IA, dont il retient 6 à 10 cas qualifiés après tri critique, chacun rattaché aux constats du diagnostic.

#### **LIVRABLE**

Diagnostic de maturité IA de son organisation (grille multi-axes renseignée, forces et écarts) et inventaire de cas d'usage candidats.

## Prioriser les cas d'usage et concevoir des pilotes qui prouvent

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL

« Construire son portefeuille de cas d'usage priorisés selon la matrice valeur × faisabilité — chaque choix justifié — et rédiger la fiche pilote complète de son cas n° 1 : périmètre, critères de succès mesurables, durée bornée, règle de décision. »

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

- La matrice valeur × faisabilité : critères de valeur (temps libéré, qualité, risques évités, chiffre d'affaires) et de faisabilité (données disponibles et autorisées, complexité d'intégration, compétences requises, acceptabilité par les équipes) ; scoring simple et discuté plutôt qu'usine à gaz pondérée ; portefeuille équilibré entre gains rapides et chantiers structurants.
- Écarter et différer en assumant : un portefeuille n'est pas une liste de souhaits ; justifier les cas écartés (valeur faible, données indisponibles, risque disproportionné) prépare les arbitrages du comité de direction autant que justifier les cas retenus.
- Le pilote bien conçu : périmètre délimité (une équipe, un processus), utilisateurs volontaires identifiés, critères de succès mesurables fixés avant le lancement — en fourchettes honnêtes, jamais en promesse —, durée bornée, sponsor nommé, règle de décision explicite en sortie : étendre, ajuster ou arrêter ; un pilote qui conclut « arrêter » est un pilote réussi.
- Les pièges documentés du passage pilote → production : POC perpétuel, pilote sans utilisateurs réels, critères définis après coup, extrapolation hâtive d'un succès local, absence de décision — le point précis où la plupart des déploiements échouent (MIT, 2025).
- Discipline des ordres de grandeur : les gains observés se formulent en fourchettes sourcées (« de l'ordre de », « variable selon les cas »), jamais en promesse chiffrée ; un critère de succès invérifiable n'est pas un critère.
- L'IA en appui de la priorisation : challenger le scoring par un « second regard » confié à un fil séparé, à qui l'on ne donne que la grille de critères ; rédiger la fiche pilote à partir des faits fournis ; préparer l'argumentaire d'arbitrage — la décision finale reste humaine, toujours.

---

**MISE EN PRATIQUE**

Atelier « Portefeuille et pilote » : chacun score ses cas d'usage sur la matrice, construit son portefeuille priorisé (top 3-5, différés, écartés justifiés) et rédige la fiche pilote complète de son cas n° 1 ; revue croisée en binôme (« vos critères de succès sont-ils réellement mesurables ? ») ; deux portefeuilles présentés et challengés par le groupe, qui joue le comité de direction sceptique ; chacun note enfin les trois décisions qu'il fera arbitrer par son comité de direction.

**LIVRABLE**

Portefeuille de cas d'usage priorisés (matrice renseignée, choix justifiés), fiche pilote complète du cas n° 1 et liste des trois décisions à faire arbitrer.

## Jour 2 — Gouverner et faire adopter

De la charte d'usage et de la gouvernance au plan d'accompagnement et à la feuille de route défendue en comité de direction.

## MODULE

# 03.

3H30

## Gouverner : charte d'usage, rôles, données et conformité AI Act

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL

« Rédiger la charte d'usage IA de son organisation et formaliser son schéma de gouvernance (rôles, responsabilités, gestion des données), alignés sur les référentiels publics et sur les obligations de déployeur de l'AI Act — dont l'obligation de littératie de l'article 4 — sans confondre outillage et mise en conformité. »

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Gouvernance par les risques : qui décide quoi — sponsor exécutif, référent IA, relais métiers, fonctions DPO/RSSI lorsqu'elles existent ; instance de revue du portefeuille (rythme, décisions attendues) ; proportionner la gouvernance à la taille de l'organisation : une PME a besoin de rôles nommés et d'une revue régulière, pas d'un comité pléthorique.
- La charte d'usage IA : outils autorisés et conditions d'usage, données que l'on peut ou ne peut pas confier à un outil (données personnelles, clients, stratégiques), validation humaine des productions, transparence vis-à-vis des équipes et des tiers, signalement des incidents — une charte applicable et contrôlable plutôt qu'un texte de principes ; canaliser les usages non encadrés révélés par le diagnostic plutôt que les nier.
- Gestion des données : distinguer la confidentialité contractuelle (secret des affaires) et la protection des données à caractère personnel (RGPD, fiches pratiques IA de la CNIL, 2025) ; s'appuyer sur les référentiels publics de sécurisation existants (recommandations de l'ANSSI pour les systèmes d'IA générative, 2024 ; état de la menace actualisé, 2026) plutôt que réinventer.

- Cadre réglementaire du déployeur — calendrier échelonné et obligations réelles : en déployant des assistants IA, l'organisation agit comme déployeur au sens du règlement (UE) 2024/1689 (AI Act). Littératie IA (art. 4) applicable depuis le 2 février 2025 : des mesures proportionnées de littératie, à la charge de l'organisation et sans format imposé — le plan par population, tracé, est la bonne pratique recommandée (questions-réponses « littératie IA » de la Commission européenne, mise à jour du 19 novembre 2025) que la formation outille, non une initiation individuelle ; gouvernance et sanctions applicables depuis le 2 août 2025 ; application générale au 2 août 2026 ; volet « haut risque » échelonné : un report (décembre 2027 pour les systèmes autonomes de l'annexe III, août 2028 pour ceux embarqués dans des produits) a été adopté par le Parlement européen le 16 juin 2026 puis par le Conseil le 29 juin 2026 dans le cadre du « Digital Omnibus » — qui remplacerait aussi l'obligation de « garantir » un niveau suffisant de littératie par celle d'en « soutenir » le développement ; ce texte n'étant pas encore publié au Journal officiel de l'UE, le règlement (UE) 2024/1689 reste la base applicable. La formation outille la gouvernance sans constituer une prestation de mise en conformité ; le formateur tient cette veille à jour.
- Les obligations des déployeurs de systèmes à haut risque (art. 26) lues comme une check-list de bonne gouvernance : usage conforme aux notices, supervision humaine confiée à des personnes compétentes et formées, contrôle des données d'entrée, surveillance du fonctionnement, conservation des journaux, information des personnes concernées ; savoir repérer les usages classés à haut risque (annexe III — dont le recrutement et l'évaluation des personnes) avant de les déployer.
- Le plan de littératie IA (art. 4) en pratique : cartographier les populations (comité de direction, managers, utilisateurs intensifs, ensemble des collaborateurs), fixer le niveau de maîtrise attendu par population, choisir les modalités (formations, ateliers, ressources internes), calendrier et traçabilité — l'obligation porte sur l'organisation, le contenu reste proportionné aux usages réels.

#### **MISE EN PRATIQUE**

Atelier « Charte et gouvernance » : chacun rédige la charte d'usage IA de SON organisation à partir du gabarit (sections adaptées à son contexte, IA en appui, vérification ligne à ligne) et formalise son schéma de gouvernance (rôles nommés, instance de revue) ; revue croisée en binôme — la charte est-elle applicable, contrôlable, proportionnée ? — puis chacun décline son plan de littératie par population sur la trame fournie.

#### **LIVRABLE**

Charte d'usage IA adaptée à son organisation, schéma de gouvernance (rôles et responsabilités) et plan de littératie IA par population (art. 4).

## Faire adopter : accompagnement humain, mesure et feuille de route

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL

« Bâtir le plan d'accompagnement des équipes (résistances, formation, relais, communication), choisir des indicateurs d'adoption honnêtes, consolider la feuille de route 6-12 mois et la défendre devant ses pairs constitués en comité de direction. »

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

- La dimension humaine, chiffres à l'appui : environ deux tiers des difficultés d'implémentation de l'IA sont d'origine humaine et non technique, la maîtrise par les utilisateurs arrivant en tête des obstacles (Prosci, 2026) ; le premier goulot du passage à l'échelle documenté n'est pas la réticence des équipes mais le pilotage par la direction, et près d'un salarié sur deux cite la formation comme premier facteur d'adoption (McKinsey, 2025) — le plan d'accompagnement est donc d'abord un engagement du comité de direction.
- Méthodes éprouvées de conduite du changement appliquées à l'IA : le modèle ADKAR (conscience, désir, connaissance, capacité, ancrage) décliné sur un déploiement IA, avec sa spécificité de changement continu, sans ligne d'arrivée ; typologie des résistances réelles (crainte pour l'emploi, surcharge d'apprentissage, perte de maîtrise, doute sur la fiabilité) et réponses concrètes, outillées — pas de storytelling.
- Le dispositif d'accompagnement : plan de formation par population, articulé au plan de littératie du module 3 ; relais internes et ambassadeurs métiers ; rituels d'équipe (partage de cas, retours d'expérience) ; communication de direction qui dit ce que l'IA change et ne change pas — notamment sur l'emploi — sans langue de bois ni promesse ; exemplarité du dirigeant dans ses propres usages.
- Mesurer l'adoption sans se raconter d'histoires : indicateurs d'usage (utilisateurs actifs réels, fréquence), de couverture (processus effectivement outillés), de valeur (temps, qualité — en fourchettes observées, jamais garanties) ; revue régulière du portefeuille ; pièges : indicateurs de façade, extrapolation d'un pilote réussi à toute l'organisation.
- La feuille de route 6-12 mois : jalons réalistes (pilotes, gouvernance, littératie, extension), responsables nommés, budget en ordre de grandeur, décisions à faire arbitrer ; leviers publics d'accompagnement existants (plan national de diffusion de l'IA, diagnostics cofinancés) cités à titre indicatif, à vérifier à date et jamais présentés comme acquis.

- Défendre son plan : structurer une présentation de comité de direction (constat, trajectoire, moyens, risques, décisions demandées) ; l'IA en appui pour challenger le plan avant présentation — « second regard » confié à un fil séparé chargé de la seule grille de critères — l'arbitrage restant humain.

---

#### **MISE EN PRATIQUE**

Atelier final « Feuille de route et comité de direction » : chacun bâtit son plan d'accompagnement (populations, résistances probables, actions, jalons), consolide sa feuille de route 6-12 mois avec ses indicateurs et ses trois décisions à faire arbitrer, puis la présente devant le groupe constitué en comité de direction — questions et objections à l'appui ; la grille critériée consolide l'évaluation sur l'ensemble des livrables du fil rouge.

#### **LIVRABLE**

Plan d'accompagnement des équipes, feuille de route 6-12 mois avec indicateurs d'adoption et présentation de direction challengée — le plan de déploiement IA complet de son organisation.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

# Apprendre par la pratique, avec un formateur expert à vos côtés.

- Pédagogie active et apprentissage par le faire : la pratique occupe la place centrale — de l'ordre de 40 à 45 % du temps en atelier individuel accompagné sur le plan de déploiement réel du participant (fil rouge) et plus de 60 % du temps consacré à la pratique au sens large en y ajoutant les démonstrations commentées, les revues croisées entre pairs et la présentation finale challengée ; le reste en apports méthodologiques cadrés.
- Méthode magistrale : apports structurés (état de l'art chiffré et sourcé, référentiels publics, cadre réglementaire daté) par le formateur, appuyés sur des supports visuels.
- Démonstrations en direct : le formateur manipule l'IA sur un cas devant le groupe (consolidation d'un diagnostic, adaptation d'une charte, « second regard » sur une feuille de route).
- Méthode active : ateliers individuels accompagnés, revues croisées en binôme entre pairs dirigeants et comité de direction simulé pour la présentation finale, favorisant le regard critique et l'aide à la décision.
- Accompagnement individualisé : le formateur adapte le niveau de soutien selon le profil (taille d'organisation, maturité des usages, secteur), sur la base du test de positionnement.
- Approche par compétences : chaque module produit un livrable directement réinvestissable, les livrables s'assemblant en un plan de déploiement complet.

## Profil du formateur

---

Formateur expert à double compétence : conduite du changement et transformation des organisations (déploiements numériques ou IA menés auprès de directions générales) et usage opérationnel de l'IA générative en entreprise. Il justifie d'une pratique concrète des instances de direction (comités de direction, arbitrages budgétaires) et d'une veille active sur le cadre applicable (AI Act, RGPD, référentiels CNIL et ANSSI).

## Moyens & supports

---

- En présentiel : salle équipée d'un vidéo-projecteur, paperboard et connexion internet ; chaque participant travaille sur son propre ordinateur portable, un à deux postes de prêt configurés étant prévus en secours.
- En distanciel : classe virtuelle synchrone via les outils Akademia (partage d'écran, sous-groupes, partage de fichiers).
- Plateforme LMS Akademia (FormAI) : test de positionnement en ligne et mise à disposition de l'ensemble des ressources (supports, gabarits, grilles, répertoire des référentiels publics cités).
- Kit de gabarits remis à chaque participant : grille de diagnostic de maturité, matrice de priorisation valeur × faisabilité, fiche pilote, charte d'usage IA, schéma de gouvernance, trame de plan de littératie, trame de plan d'accompagnement et feuille de route 6-12 mois avec tableau de bord d'indicateurs.
- Outils IA (catégories de capacités, posture multi-éditeurs) : assistants conversationnels avec traitement natif des documents longs et fenêtres de contexte étendues, mode de raisonnement / réflexion approfondie pour les tâches analytiques, connecteurs de données (indexation d'une source et récupération des passages utiles), espaces de connaissance persistants (projets / bibliothèques ancrés sur les documents de l'organisation — mobilisés en fin de session pour ancrer les livrables du plan de déploiement et en préparer la réutilisation), et tableur assisté pour le scoring du portefeuille. Chaque participant utilise son compte d'assistant IA professionnel actif — liste des outils compatibles et des fonctions attendues communiquée à J-7 ; à défaut, Akademia fournit un compte de formation pour la durée de la session.

## Modalités d'évaluation

---

- Test de positionnement en ligne réalisé sur la plateforme LMS avant le début de la formation (pratique de l'IA, maturité perçue de l'organisation, attentes de direction), incluant une vérification technique — compte d'assistant IA utilisable et poste non verrouillé pour les outils de la formation — avec levée des blocages à J-7 ; complété par un tour de table des attentes.
- Évaluation formative continue : les livrables de chaque module (diagnostic, portefeuille, fiche pilote, charte, plan de littératie, plan d'accompagnement) et les revues croisées entre pairs permettent au formateur de vérifier la progression sur chaque objectif et d'apporter une remédiation immédiate.
- Évaluation sommative : grille critériée d'atteinte des objectifs, renseignée au fil des ateliers, consolidée après la session et restituée par écrit à chaque participant sous 48 heures avec l'attestation de fin de formation, appliquée aux productions réalisées sur le plan de déploiement fil rouge (diagnostic de maturité ; inventaire et portefeuille de cas d'usage priorités ; fiche pilote ; charte d'usage et schéma de gouvernance ; plan de littératie ; plan d'accompagnement ; feuille de route 6-12 mois présentée et challengée en comité de direction simulé), intégrant un critère d'usage responsable observable (aucune donnée nominative, client ou stratégique non autorisée téléversée pendant les ateliers), complétée en fin de session par un auto-positionnement de sortie reprenant les items du test amont pour objectiver la progression et par une synthèse orale collective des points saillants.

- Évaluation de satisfaction à chaud en fin de session et évaluation à froid à distance, à 1 à 3 mois, mesurant le transfert en situation de travail : pilotes effectivement lancés, charte diffusée, plan de littératie engagé et premiers indicateurs d'adoption constatés, à titre indicatif et non garanti.

## Documentation remise aux stagiaires

---

- Le support de formation complet
- La grille de diagnostic de maturité IA (gabarit multi-axes)
- La matrice de priorisation valeur × faisabilité et la trame de portefeuille de cas d'usage
- Le gabarit de fiche pilote (périmètre, critères de succès, règle de décision)
- Le gabarit de charte d'usage IA et le schéma de gouvernance (rôles et responsabilités)
- La trame de plan de littératie IA par population (art. 4 du règlement (UE) 2024/1689)
- La trame de plan d'accompagnement des équipes et la trame de feuille de route 6-12 mois avec tableau de bord d'indicateurs d'adoption
- La bibliothèque de prompts « direction » (diagnostic, consolidation, second regard, préparation de présentation)
- Le répertoire daté des référentiels publics cités (fiches pratiques IA de la CNIL, recommandations ANSSI, textes AI Act)
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs et le résultat de l'évaluation des acquis

## Équipements à apporter

---

- Ordinateur portable

## Accessibilité & handicap

---

## Modalités & délais d'accès

---

Les besoins d'adaptation sont recensés dès l'inscription. Un référent handicap Akademia est identifié et joignable pour étudier, au cas par cas avec le participant, les aménagements possibles (rythme, supports, modalités). Les conditions d'accès sont vérifiées selon la situation.

Formation en petit groupe (4 à 6 participants), pour garantir un accompagnement individualisé sur le plan de déploiement de chacun et des échanges entre pairs de niveau direction — les travaux restent confidentiels entre participants. Inscription en ligne ou auprès du service formation, entrée à date fixe selon le calendrier des sessions. Pour les financements OPCO, l'inscription doit intervenir suffisamment tôt pour respecter les délais d'instruction du dossier ; Akademia accompagne le participant dans ses démarches.

## Tarif

---

### SESSION INTER-ENTREPRISES

**1890 €** net de taxe

par participant · 2 jours (14 h)

Exonération de TVA · art. 261-4-4° a du CGI

### SESSION INTRA-ENTREPRISE

## Tarif sur devis

Session dédiée à vos collaborateurs, dans vos locaux ou à distance. Contactez-nous pour une proposition chiffrée personnalisée selon l'effectif et les modalités.

Prise en charge possible par votre OPCO ou France Travail. Nos équipes vous accompagnent dans le montage du dossier de financement.

PASSONS À L'ACTION

## Construisons ensemble votre session sur-mesure.

Dites-nous vos contraintes (format, lieu, dates, nombre de participants) et recevez une proposition personnalisée sous 24 heures ouvrées.

### Akademia Formation

SERVICE ADMINISTRATION DES  
VENTES

[adv@akademiaformation.com](mailto:adv@akademiaformation.com)

[www.akademiaformation.com](http://www.akademiaformation.com)

### Devis personnalisé

RÉPONSE SOUS 24 H OUVRÉES

Format inter · intra

Présentiel ou distanciel

— FIN DU PROGRAMME —